RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2JH RENOV

Société par actions simplifiée

Capital 1.000,00 euros

Siège social : 27, route de Paris
77930 CHAILLY EN BIERE

844 318 212 R.C.S. MELUN

DECISIONS DU PRESIDENT

DU 24 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt quatre janvier

Monsieur **Yoann HESSEMANS**, Président de la société "**2JH RENOV** ", Société par actions simplifiée au capital de mille euros (1.000 €),immatriculation au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro SIREN 844 318 212,

Prend les décisions suivantes relatives à :

- La nomination d'un Directeur Général
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président décide de nommer pour une durée indéterminée à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général :

Monsieur BOKO Franck, Juliano, Souhourou, Michaël
Né le [redacted]
Deme
De na

Monsieur BOKO Franck, Directeur général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

La rémunération de Monsieur BOKO Franck en qualité de Directeur général, sera fixée ultérieurement.

Monsieur BOKO Franck intervenant aux présentes déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par les lois sur l'assainissement des professions commerciales.

SECONDE DECISION

Le Président, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres requises par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

[redacted]

Boko

Bon pour Acceptation
des fonctions de
Directeur Général

[redacted]